

Collection Insee Références

# FRANCE, PORTRAIT SOCIAL

Édition 2017

## Dossier de presse

Sous embargo jusqu'au mardi 21 novembre 18h



# Sommaire

## Introduction

### Éclairages sur les ménages à niveau de vie médian

Au sein des ménages médians, une part importante de familles traditionnelles et de personnes peu diplômées

La situation sur le marché du travail des personnes appartenant à un ménage médian : une position sur le marché du travail similaire aux plus aisés mais des professions proches des plus modestes

Les ménages médians : fortement hétérogènes en matière de patrimoine en dépit d'un niveau de vie comparable

Les conditions de vie des ménages médians sont marquées par des craintes face à l'avenir et des dépenses orientées vers le nécessaire, mais une satisfaction générale proche de la moyenne

Des ménages médians plus souvent propriétaires de leur résidence principale qu'il y a vingt ans

En Outre-mer, moins d'une personne sur dix appartient à un ménage médian

## Les dossiers

Formations et ruptures d'unions : quelles sont les spécificités des unions libres ?

Y a-t-il eu polarisation de l'emploi salarié en France entre 1988 et 2014 ? Une analyse selon les catégories socioprofessionnelles et le contenu de l'emploi en tâches

Les réformes des prestations et prélèvements intervenues en 2016 opèrent une légère redistribution au bénéfice des 20% les plus modestes

## L'Insee en quelques mots



# Introduction

*France, Portrait Social* s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux connaître la société française.

Cet ouvrage transversal de la collection « Insee Références » propose d'abord un éclairage sur les personnes, ni riches, ni pauvres, mais situées au **milieu de l'échelle des niveaux de vie en France**, et souvent peu étudiées. Sont décrits les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes, leur situation sur le marché du travail, leurs revenus et patrimoine, leurs conditions de vie et enfin de logement. L'évolution depuis vingt ans de la situation de cette catégorie de personnes par rapport aux catégories de niveaux de vie supérieur et inférieur est également étudiée.

**Trois dossiers** analysent de manière approfondie différents aspects de la société française. Le premier s'intéresse aux spécificités des unions libres en matière de formation et de rupture d'unions par rapport aux mariages et aux Pacs. Le deuxième s'interroge sur l'existence en France d'un phénomène de polarisation de l'emploi salarié, c'est-à-dire une augmentation de l'emploi aux deux extrémités de l'échelle salariale au détriment des catégories aux rémunérations intermédiaires. Le troisième évalue l'effet des réformes des prestations et prélèvements intervenues en 2016 sur le niveau de vie des ménages et les inégalités.

**Une quarantaine de fiches synthétiques**, présentant les données essentielles et des comparaisons européennes, complètent ce panorama social.

La collection *Insee Références* propose un état des lieux périodique des grandes questions économiques et sociales. Les données et les commentaires se fondent sur les sources et les méthodes d'analyse de la statistique publique.

## Dans la même collection

### Parus

*Tableaux de l'économie française*, édition 2017  
*Emploi, chômage et revenus du travail*, édition 2017  
*L'économie française*, édition 2017  
*Les entreprises en France*, édition 2017

### À paraître

*Les acteurs économiques et l'environnement*, édition 2017  
*Tableaux de l'économie française*, édition 2018  
*Formations et emploi*, édition 2018



# Éclairages sur les ménages à niveau de vie médian

## Qui sont les personnes à niveau de vie médian ?

Alors que des études sont menées régulièrement sur les personnes pauvres, les personnes très aisées et l'évolution des disparités entre ces deux catégories de la population, les personnes situées au milieu de l'échelle des niveaux de vie, ni dans le bas ni dans le haut, ni pauvres ni très aisées, font moins l'objet d'analyses approfondies. Cette année, les éclairages de France, portrait social ont pour objectif de décrire de manière détaillée cette population du milieu de l'échelle des niveaux de vie. Cette catégorie dite « médiane » regroupe **les personnes dont le niveau de vie, défini comme le revenu disponible du ménage (après prélèvements et prestations sociales) rapporté à la taille du ménage (mesurée en unités de consommation), est proche du niveau de vie médian de l'ensemble de la population, c'est-à-dire du seuil qui la sépare en deux parts égales.**

### Près d'une personne sur cinq (18,7 %) appartient à la catégorie « médiane »

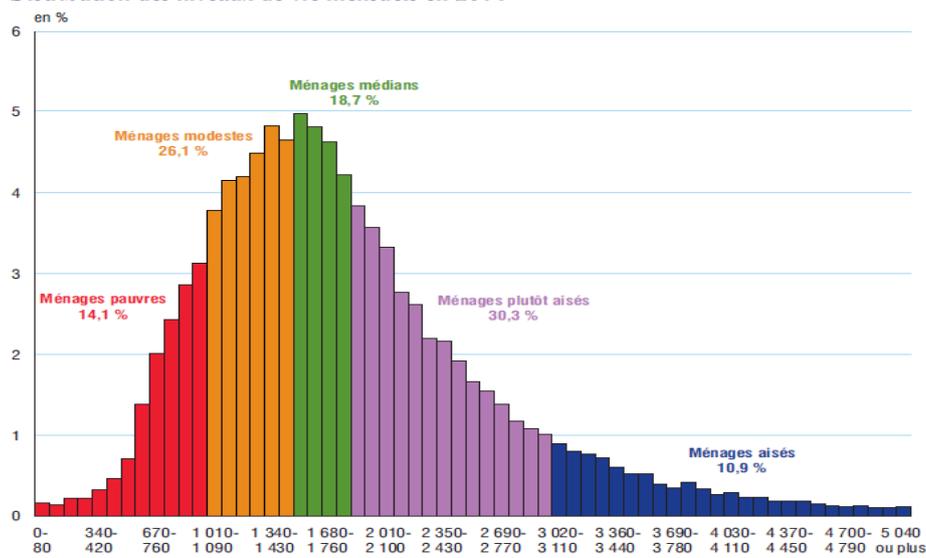
En pratique, sont retenues toutes les personnes dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian (soit entre 1 510 et 1 850 euros nets par mois en 2014). En raison de la forte concentration des niveaux de vie autour de la médiane, près d'une personne sur cinq (18,7 %) en France métropolitaine appartient à la catégorie « médiane » en 2014 (figure).

L'objectif est de dresser un portrait détaillé de la catégorie de ménages à niveau de vie médian aujourd'hui, de décrire ses évolutions depuis vingt ans et de la comparer aux autres catégories de ménages. Dans ce but, quatre autres catégories ont été définies de part et d'autre des ménages médians :

- les ménages « pauvres » dont le niveau de vie est inférieur à 60 % de la médiane ;
- les ménages « modestes » dont le niveau de vie est compris entre 60 % et 90 % de la médiane ;
- les ménages « plutôt aisés » dont le niveau de vie est compris entre 110 % et 180 % de la médiane ;
- les ménages « aisés » dont le niveau de vie est supérieur à 180 % de la médiane.

Les cinq premiers éclairages de France, portrait social décrivent les caractéristiques socio-démographiques des personnes vivant dans un ménage à niveau de vie médian, leur situation sur le marché du travail, leurs revenus et patrimoine, leurs conditions de vie et enfin de logement. Compte tenu des sources disponibles, ils portent sur la France métropolitaine. En complément, un sixième éclairage décrit les ménages médians des départements d'outre-mer sous différentes dimensions.

Distribution des niveaux de vie mensuels en 2014



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 18,7 % de la population métropolitaine appartient à la catégorie des ménages médians.

Note : la répartition des ménages par niveau de vie est la suivante :

- ménages pauvres : moins de 60 % du niveau de vie médian ;
- ménages modestes : entre 60 % et 90 % du niveau de vie médian ;
- ménages médians : entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian ;
- ménages plutôt aisés : entre 110 % et 180 % du niveau de vie médian ;
- ménages aisés : plus de 180 % du niveau de vie médian.

Source : enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

# Au sein des ménages médians, une part importante de familles traditionnelles et de personnes peu diplômées

p. 13 de l'ouvrage

## En 2014, 18,7 % de la population vit dans un ménage médian

En 2014, les ménages dont le niveau de vie est compris entre 90 % et 110 % du niveau de vie médian, dits « ménages médians », regroupent en France métropolitaine 11,6 millions de personnes, soit 18,7 % de la population. Parmi elles, 9,0 millions sont majeures, soit plus des trois quarts.

Au cours des vingt dernières années, la part des personnes vivant en ménage médian augmente légèrement. Elle passe de 17,2 % en 1996 à 18,7 % en 2014, soit +1,5 point. Cette légère concentration de la population vers la catégorie médiane se fait au détriment de toutes les autres catégories de niveau de vie.

## Davantage de familles traditionnelles au sein des ménages médians que dans l'ensemble de la population

La catégorie des ménages médians est celle où la part des personnes en familles traditionnelles avec au moins un enfant mineur est la plus forte. Elles représentent 37,7 % de la population des ménages médians, soit 3,0 points de plus que dans l'ensemble de la population métropolitaine. Cette surreprésentation est avant tout le fait des familles traditionnelles de deux enfants.

Inversement, les familles monoparentales y sont sous-représentées : seules 4 % des personnes de niveau de vie médian vivent en familles monoparentales, contre près de 20 % pour les personnes pauvres.

## Les personnes peu ou pas diplômées sont surreprésentées au sein des ménages médians

Les personnes majeures vivant dans un ménage médian ont un niveau de diplôme plus faible que la moyenne.

Un quart d'entre elles n'ont pas de diplôme, une part bien plus élevée que dans les catégories plutôt aisées et aisées. La proportion des adultes titulaires d'un CAP ou d'un BEP au sein des ménages médians (28 %) est aussi nettement supérieure à celle des ménages aisés.

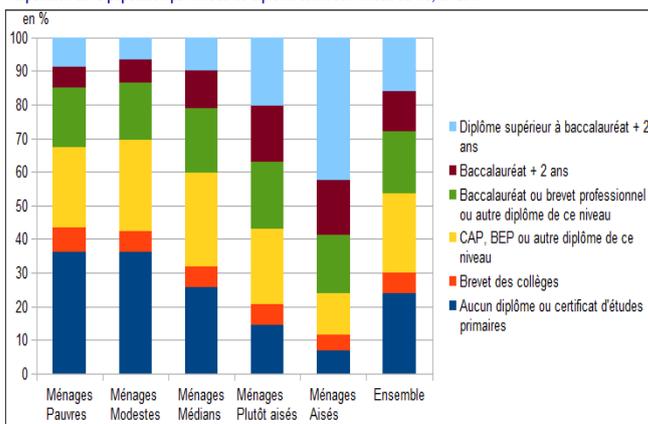
À l'inverse, seules 10 % des personnes majeures vivant dans un ménage médian ont obtenu un diplôme supérieur à « bac + 2 », un niveau proche de celui observé dans les ménages modestes ou pauvres.

Les caractéristiques socio-démographiques des personnes de la catégorie médiane évoluent peu entre 1996 et 2014, de même que leur position par rapport aux autres catégories de ménages.

## Les ménages médians : une population hétérogène

Bien que les personnes majeures vivant dans un ménage médian aient toutes par construction un niveau de vie comparable, il ne s'agit pas pour autant d'une population homogène. Six profils de personnes se distinguent : les familles traditionnelles constituent le groupe le plus nombreux, suivies par les couples de 55 ans ou plus, les personnes ayant connu une rupture d'union, les jeunes, les hauts diplômés et enfin les veuves.

Répartition de la population par niveau de diplôme selon son niveau de vie, en 2014



Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2014, 27,9 % des personnes majeures appartenant à la catégorie des ménages médians sont titulaires d'un CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014.

## La situation sur le marché du travail des personnes appartenant à un ménage médian : une position sur le marché du travail similaire aux plus aisés mais des professions proches des plus modestes

p. 29 de l'ouvrage

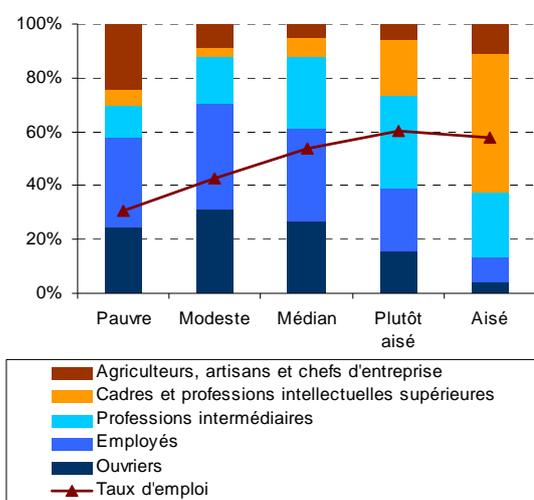
### Six ménages médians sur dix comptent au moins une personne en emploi

En 2014, 61 % des ménages à niveau de vie médian de France métropolitaine comptent au moins une personne en emploi, soit presque autant que les ménages plus aisés (66 %, contre 39 % des ménages pauvres). Cependant, dans le cas des ménages médians, il s'agit moins souvent d'un couple où les deux conjoints travaillent. Un tiers des ménages médians sont des retraités, vivant en couple ou non, soit une part proche de celle des ménages plus aisés. Les chômeurs et les inactifs non retraités sont peu nombreux dans les ménages médians et bien plus représentés dans les ménages pauvres ou modestes.

### Les personnes au niveau de vie médian ont des statuts d'activité proches des plus aisées ...

Au niveau individuel, 54 % des personnes vivant dans un ménage médian sont en emploi (figure), soit une part un peu inférieure à celle des personnes en ménage aisé (58 %) ou plutôt aisé (60 %), mais plus élevée que pour celles en ménage modeste (43 %) ou pauvre (31 %). 81 % des actifs occupés en ménage médian sont des salariés en CDI, 12 % en contrat à durée limitée et seuls 7 % sont non-salariés. Ces derniers sont plus présents dans les ménages pauvres (28 %) ou aisés (21 %). Les retraités représentent 29 % des personnes vivant dans un ménage médian, soit une proportion similaire à celle des autres catégories de niveau de vie, mis à part les ménages pauvres (15 %). Par rapport à 2005, la répartition en termes de statut d'activité des personnes vivant en ménage médian a peu varié. Toutefois, les retraités ont vu leur niveau de vie évoluer un peu plus favorablement que les autres catégories, avec l'arrivée de nouvelles générations au niveau de vie plus élevé.

### Emploi et catégorie socioprofessionnelle des personnes selon le niveau de vie de leur ménage



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2014.

### ... mais leurs professions se rapprochent davantage des plus modestes

61 % des actifs occupés vivant en ménage médian sont ouvriers ou employés (figure). Ils se rapprochent de ce point de vue des personnes au niveau de vie modeste (71 %) ou pauvre (58 %), lorsque ces dernières sont en emploi. Les ouvriers et employés sont en revanche minoritaires parmi les ménages plutôt aisés (39 %) et aisés (14 %). Les actifs occupés des ménages médians sont très rarement cadres (7 %), contrairement à ceux des ménages plutôt aisés (21 %) et aisés (51 %).

### Les personnes de niveau de vie médian sont, comme les plus aisées, peu touchées par le temps partiel « contraint »

17 % des actifs occupés appartenant à un ménage médian travaillent à temps partiel, soit une part proche de celle des ménages plutôt aisés et aisés (14 %), mais bien moindre que pour les ménages pauvres (37 %) et modestes (25 %). Parmi les ménages médians, moins d'un tiers des actifs à temps partiel souhaiteraient travailler davantage, contre moins d'un sur cinq parmi les ménages plutôt aisés et aisés et près d'un sur deux parmi les ménages modestes et pauvres.

### Le niveau de vie de certaines professions a évolué moins favorablement que d'autres

Depuis 2005, certaines professions se sont rapprochées de la catégorie médiane et éloignées des plus aisées. Pour les professions intermédiaires de la fonction publique, cette évolution traduit principalement une évolution moins favorable du niveau de vie de ces professions par rapport au reste de la population. Elle peut s'expliquer en partie par des mesures comme le gel du point d'indice, ou le recul de la part des titulaires. Pour les professions de l'information, des arts et des spectacles, cette évolution résulte davantage d'une modification de la composition de la catégorie socioprofessionnelle.

# Les ménages médians : fortement hétérogènes en matière de patrimoine en dépit d'un niveau de vie comparable

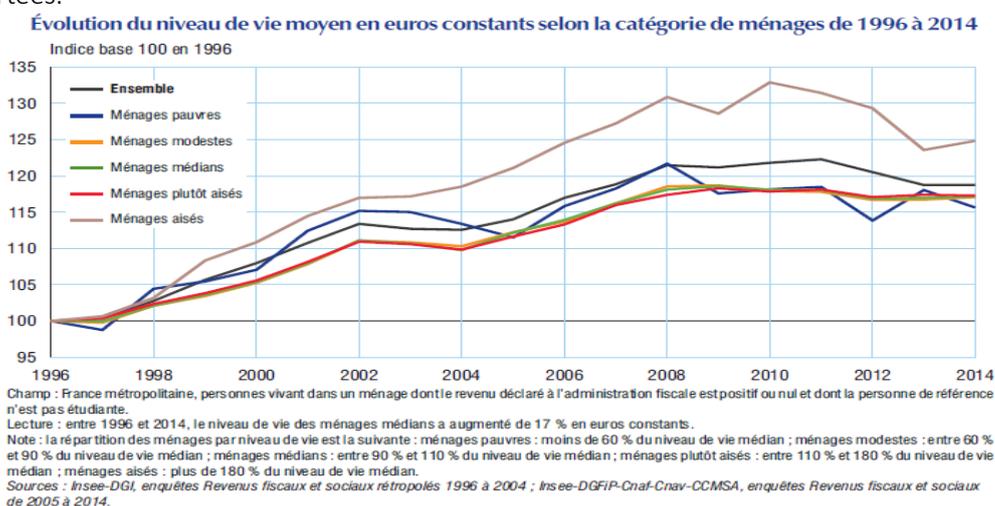
p. 43 de l'ouvrage

## Le niveau de vie moyen des ménages médians représente plus du double de celui des ménages pauvres et moins de la moitié de celui des ménages aisés

En 2014, le niveau de vie moyen des ménages médians de France métropolitaine (1 680 euros) correspond à 87 % du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population. Il est 2,3 fois plus élevé que celui des ménages pauvres, 32 % supérieur à celui des ménages modestes, mais atteint 73 % de celui des ménages plutôt aisés et seulement 38 % de celui des ménages aisés.

## De 1996 à 2014, le niveau de vie moyen des ménages médians progresse de 17 % en euros constants

De 1996 à 2014, le niveau de vie moyen des ménages médians a progressé de 17 % en euros constants, une évolution moins favorable que celle observée pour les ménages aisés (+ 25 %) mais comparable à celle observée pour les ménages pauvres, modestes et plutôt aisés (figure). Depuis la crise, les niveaux de vie des ménages médians, modestes et plutôt aisés restent à peu près stables en euros constants, tandis que les ménages pauvres et aisés connaissent des évolutions de leur niveau de vie heurtées.



## Pour les ménages médians, une part élevée de revenus d'activité dans le revenu disponible mais peu de prestations sociales et de revenus du patrimoine

Les ménages médians se caractérisent par une part importante des revenus d'activité dans leur revenu disponible (72 %), ce qui les rapproche des catégories de ménages de niveau de vie supérieur, mais aussi par une très faible part de revenus du patrimoine (4 %), ce qui les rapproche des catégories modeste et pauvre. Cette composition explique en partie l'impact très limité de la crise sur le niveau de vie de ces ménages.

## Pour les ménages médians, un montant de patrimoine très variable mais en moyenne plus proche de celui des ménages pauvres et modestes

En 2014, en moyenne, le patrimoine brut des ménages médians (190 000 euros) est 1,6 fois plus élevé que celui des ménages pauvres ou modestes, mais ne représente que 23 % de celui des ménages aisés. Du point de vue du montant moyen de patrimoine, les ménages médians sont ainsi plus proches des ménages pauvres et modestes et plus éloignés des ménages plutôt aisés et aisés qu'en matière de niveau de vie. Cette position moyenne recouvre cependant des situations très variables. En effet, en dépit de son homogénéité sous l'angle des niveaux de vie, la catégorie des ménages médians est la plus hétérogène des catégories de ménages en matière de patrimoine : les ménages médians se répartissent sur toute l'échelle des montants de patrimoine alors que les ménages pauvres sont toujours situés dans le bas de l'échelle et les ménages aisés dans le haut.

## Les conditions de vie des ménages médians sont marquées par des craintes face à l'avenir et des dépenses orientées vers le nécessaire, mais une satisfaction générale proche de la moyenne

p. 57 de l'ouvrage

### Les ménages médians ont un peu plus de difficultés financières que la moyenne

Deux tiers des ménages médians (66 %) se déclarent en difficulté financièrement, soit cinq points de plus que l'ensemble de la population. Plus précisément, 18 % estiment « y arriver très difficilement » ou « ne pas pouvoir y arriver sans faire de dettes » et 48 % que « c'est juste, il faut faire attention ».

Parmi les ménages médians, les locataires du parc social, les chômeurs ou les familles monoparentales sont plus fréquemment en difficultés financières (respectivement 75 %, 84 % et 70 %).

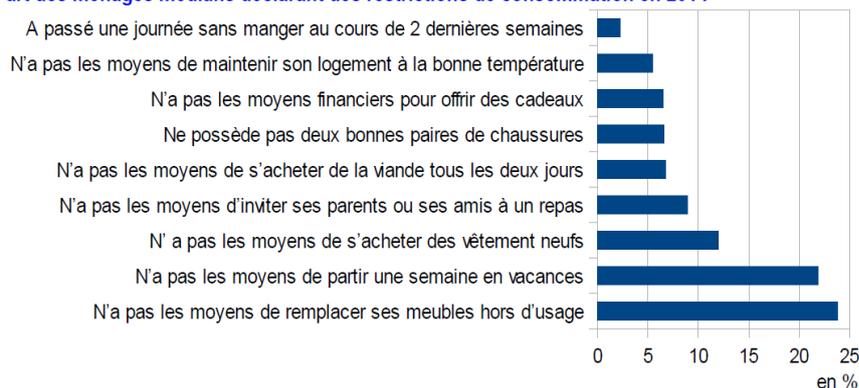
### Deux tiers des dépenses des ménages médians sont difficilement compressibles

Les deux tiers des dépenses des ménages médians apparaissent difficilement compressibles : 26 % sont des dépenses « contraintes » parce qu'elles sont pré-engagées (logement, eau, gaz, électricité, assurance, services financiers et communications), 39 % sont des dépenses dites incontournables (alimentation, transport, santé et éducation). Il reste donc 35 % pour les autres consommations telles que les loisirs, l'habillement, ou encore l'équipement ménager.

Pour certains postes de dépenses (Alimentation, Alcool, tabac, Hôtels, restaurants, Loisirs et culture), la consommation des ménages médians ressemble à celle des ménages plus modestes. Pour d'autres (transport), elle est plus proche des ménages aisés. Le poste logement occupe une part plus grande du budget pour les ménages médians en difficultés financières (19 %), ou pour ceux qui ne sont pas propriétaires.

### Un quart des ménages médians déclarent des difficultés pour assurer des dépenses ponctuelles importantes

#### Part des ménages médians déclarant des restrictions de consommation en 2014



Champ : France métropolitaine, ménages médians ordinaires.  
Source : Insee, enquête SRCV 2014.

En 2014, la très grande majorité des ménages médians considèrent avoir les moyens de satisfaire à leurs besoins fondamentaux comme s'acheter de quoi se nourrir ou se vêtir. Toutefois, 9 % d'entre eux sont pauvres en conditions de vie, c'est-à-dire n'ont pas accès à un panier de biens et de services constitutifs d'un bien-être standard. Cette proportion est bien inférieure à celle observée parmi les ménages pauvres (38 %), mais aussi très éloignée de celle observée parmi les ménages plutôt aisés (4 %) et aisés (1 %). Les ménages médians locataires sont trois fois plus souvent pauvres en conditions de vie que les propriétaires accédants ou non (14 % contre 5 %). S'ils estiment être globalement assez peu gênés dans leurs dépenses quotidiennes, les ménages médians déclarent par contre beaucoup plus fréquemment des difficultés pour financer leurs dépenses ponctuelles, d'autant plus si celles-ci sont d'un montant élevé. Près d'un ménage médian sur quatre n'a pas les ressources pour remplacer ses meubles hors d'usage et plus d'un sur cinq n'a pas eu les moyens de partir une semaine en vacances en dehors de son domicile au cours de l'année. Ces difficultés touchent principalement les ménages médians ayant le moins d'épargne.

### Les personnes vivant dans un ménage médian sont faiblement optimistes pour leur avenir, comme celles vivant dans les ménages pauvre ou modeste

La satisfaction des individus vivant dans un ménage médian concernant la vie qu'ils mènent est similaire à celle de l'ensemble de la population (note moyenne de 7,3 en 2010-2014).

Toutefois, leur opinion quand ils pensent à leur avenir ou à celui du monde en général est marquée par un faible niveau d'optimisme : les notes attribuées (respectivement de 5,2 et 4,0 sur 10 en moyenne pour 2010-2014) sont en moyenne très proches de celles observées parmi les individus pauvres et modestes.

Si la plupart des individus vivant dans un ménage médian les moins optimistes sont en difficultés financières (70 %), la moitié des ménages médians indiquant être « à l'aise » sont eux aussi peu optimistes. Ces proportions sont voisines de celles observées dans l'ensemble des ménages.

# Des ménages médians plus souvent propriétaires de leur résidence principale qu'il y a vingt ans

p. 71 de l'ouvrage

## Les ménages médians sont plus fréquemment propriétaires qu'il y a vingt ans

En 2013, 62 % des ménages médians de France métropolitaine sont propriétaires de leur résidence principale, une proportion intermédiaire entre les ménages modestes (cinq sur dix) et les ménages plutôt aisés (sept sur dix). La part des propriétaires parmi les ménages médians a progressé de plus de cinq points entre 1996 et 2013, une hausse comparable à celle observée parmi les ménages plus aisés. À l'inverse, la part de locataires s'est nettement accrue parmi les ménages modestes et pauvres. En 2013, 17 % des ménages médians qui n'étaient pas propriétaires quatre ans auparavant le sont devenus dans l'intervalle, soit 4 points de plus qu'en 1996. Mais pour faire face à la hausse des prix de l'immobilier au cours de la décennie 2000, ils se sont endettés en moyenne sur une durée de 22 ans en 2013, soit 7 ans de plus qu'en 1996. Ces nouveaux propriétaires sont majoritairement âgés de moins de 40 ans et composés de couples avec enfants.

### Statut d'occupation selon la catégorie de ménage en 2013

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés	Ensemble
<b>Propriétaire</b>	<b>27,9</b>	<b>51,4</b>	<b>62,1</b>	<b>71,9</b>	<b>84,4</b>	<b>57,9</b>
Propriétaire non accédant	20,1	35,3	37,0	44,1	59,2	37,8
Propriétaire accédant	7,7	16,1	25,1	27,8	25,2	20,1
<b>Locataire</b>	<b>69,0</b>	<b>46,4</b>	<b>35,4</b>	<b>25,4</b>	<b>13,8</b>	<b>39,5</b>
Locataire du secteur libre	31,5	22,6	20,7	16,3	10,8	21,2
Locataire du secteur social	34,6	22,4	13,8	7,7	2,0	15,9
Autre locataire	2,9	1,5	1,0	1,3	1,0	2,4
<b>Logé gratuitement</b>	<b>3,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>1,9</b>	<b>2,6</b>

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

## En vingt ans, les ménages médians ont gagné en confort, et vivent plus souvent en maison individuelle et dans les zones périurbaines

En 2013, les ménages médians logent majoritairement en maison individuelle. Cette part a progressé depuis 1996, notamment du fait qu'ils sont plus souvent propriétaires. Pour l'ensemble des ménages, la surface par personne dans les logements a augmenté de près de 5 m<sup>2</sup> : les ménages médians en ont profité, comme les autres ménages à l'exception des ménages pauvres. En 2013, ils sont dans une situation intermédiaire, avec une surface moyenne par personne d'environ 40 m<sup>2</sup>. Un peu plus de la moitié d'entre eux résident dans les grands pôles urbains, soit une part plus faible que celle des ménages pauvres et aisés. Pour autant, à l'instar des autres ménages mais de façon plus marquée, ils habitent plus souvent dans le périurbain qu'au début des années 2000. La proportion de ménages médians est plus faible que la moyenne dans les grands pôles urbains. Cette part est la plus élevée dans le nord-ouest de la France.

## Les ménages médians consacrent un cinquième de leur revenu aux dépenses de logement

Après déduction des aides personnelles au logement, les ménages médians consacrent en moyenne 22 % de leurs revenus à leur habitation principale, soit un taux d'effort plus faible de 2,8 points que les ménages modestes et plus élevé de 4 points que les ménages plutôt aisés. Entre 2001 et 2013, le taux d'effort a augmenté pour toutes les catégories de ménages, en lien notamment avec la hausse des loyers dans le secteur libre et des prix de l'immobilier durant les années 2000. Le taux d'effort des ménages médians a augmenté de 2,6 points, hausse moins marquée que celle des ménages modestes et surtout pauvres.

## En Outre-mer, moins d'une personne sur dix appartient à un ménage médian

p. 83 de l'ouvrage

Compte tenu des sources disponibles, les cinq premiers éclairages de France, portrait social décrivent les ménages médians de France métropolitaine. En complément, un sixième éclairage décrit les ménages médians des départements d'outre-mer (hors Mayotte). Le revenu médian pris comme référence pour définir la catégorie médiane est celui de l'ensemble des DOM.

### Dans les DOM, la part de personnes vivant dans un ménage médian est deux fois moindre qu'en métropole

En 2013, dans les DOM, moins d'une personne sur dix (9 %) appartient à un ménage médian, soit deux fois moins qu'en métropole. Par contre, 29 % des personnes appartiennent à un ménage pauvre et 23 % à un ménage aisé, soit respectivement environ deux fois plus qu'en métropole. C'est à La Réunion et en Guyane que les individus médians sont en proportion les moins nombreux (respectivement 9 % et 8 %), à l'inverse de la Martinique et de la Guadeloupe (respectivement 11 % et 10 %).

#### Répartition de la population des DOM selon la catégorie de revenu par UC en 2013

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés
<b>Ensemble des 4 DOM</b>	<b>29,4</b>	<b>19,0</b>	<b>9,3</b>	<b>19,7</b>	<b>22,6</b>
Guyane	36,6	19,3	7,5	14,5	22,1
Martinique	22,0	19,1	10,5	22,9	25,5
Guadeloupe	28,0	17,4	10,3	21,4	23,0
La Réunion	31,5	19,7	8,7	18,8	21,4

en %  
Champ : DOM hors Mayotte, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Lecture : 29,4 % de la population ultramarine appartient à un ménage pauvre.  
Source : Insee, enquête Logement 2013.

### Un individu médian des DOM sur cinq vit dans une famille monoparentale et près de la moitié sont sans diplôme

Les individus médians ultramarins vivent majoritairement en famille avec enfants : en 2013, quatre sur dix (41 %) vivent au sein d'un couple avec enfants et deux sur dix (21 %) dans une famille monoparentale, soit quatre fois plus qu'en métropole. Moins d'un sur dix vit seul. Par rapport aux individus médians de la métropole, ils sont plus souvent âgés de 35 à 54 ans et moins souvent de 65 ans ou plus. Ils sont également moins diplômés : 49 % d'entre eux ne possèdent aucun diplôme ou au plus le certificat d'études primaires, soit presque deux fois plus qu'en métropole.

### Seuls quatre individus médians des DOM sur dix sont en emploi dont les deux tiers sont ouvriers ou employés

Le chômage et l'inactivité (hors retraite) sont plus répandus en Outre-mer : 18 % des individus médians ultramarins sont au chômage, soit trois fois plus qu'en métropole ; 25 % d'entre eux sont inactifs hors retraite, soit deux fois plus qu'en métropole. Par ailleurs, 20 % sont retraités. Ainsi, seulement quatre individus médians sur dix sont en emploi (38 %). Les employés et ouvriers sont nettement surreprésentés parmi les individus médians ultramarins en emploi : ils en représentent les deux tiers. Par rapport à la métropole, les professions intermédiaires, elles, sont sous-représentées chez les individus médians ultramarins en emploi.

### Seulement la moitié du revenu des ménages médians ultramarins provient de leur activité

En Outre-mer, les revenus d'activité ainsi que les pensions et retraites représentent en moyenne une plus faible part du revenu des ménages qu'en métropole, en raison du plus faible taux d'emploi. Il en est de même pour les revenus du patrimoine. À l'inverse, les prestations sociales contribuent davantage au revenu des ménages. En 2013, le revenu des ménages médians en Outre-mer se compose pour 55 % de revenus d'activité, pour 20 % de pensions et retraites et pour 16 % de prestations sociales. Les indemnités de chômage représentent 7 % de leur revenu et les revenus du patrimoine seulement 1 %. Alors qu'en métropole les ménages médians sont, du point de vue de la part des revenus d'activité et des prestations sociales, proches des catégories de ménages au niveau de vie supérieur, dans les DOM ils se trouvent dans une situation intermédiaire entre les ménages.

# Les dossiers

## SPÉCIFICITÉS DES UNIONS LIBRES

entre 2011 et 2015

**1 PERSONNE/5 EN COUPLE  
VIT EN UNION LIBRE**

Parmi les personnes en couple

**19 % vivent en union libre**

74 % sont mariées

7 % sont pacsées

**546 000 NOUVELLES  
UNIONS LIBRES  
CHAQUE ANNÉE**

3 ans après la formation d'une union libre

**48 % des personnes sont toujours en union libre**

13 % se sont pacsées

13 % se sont mariées

26 % sont séparées

**+ DE RUPTURES  
D'UNIONS LIBRES QUE DE  
DIVORCES & DE RUPTURES  
DE PACS RÉUNIS**

Plus de séparations de couples en union libre

**265 000 ruptures d'unions libres**

128 700 divorces

31 800 ruptures de pacs

**+ D'ENFANTS MINEURS  
CONCERNÉS PAR UNE  
RUPTURE D'UNION LIBRE  
QUE PAR UN DIVORCE OU  
UNE RUPTURE DE PACS**

**210 000 enfants impactés par une rupture d'union libre**

150 000 enfants par un divorce

20 000 enfants par une rupture de pacs

**DES NIVEAUX DE VIE  
+ FAIBLES POUR LES  
PERSONNES  
EN UNION LIBRE**

**22 500 € pour les personnes en union libre**

26 400 € pour les personnes mariées

28 300 € pour les personnes pacsées

**LE NIVEAU DE VIE DES  
FEMMES BAISSE MOINS  
APRÈS UNE RUPTURE  
D'UNION LIBRE**

L'année suivant la rupture, le niveau de vie des femmes baisse de

**14 % pour celles qui étaient en union libre**

25 % pour celles qui étaient mariées

24 % pour celles qui étaient pacsées

# Formations et ruptures d'unions : quelles sont les spécificités des unions libres ?

p. 95 de l'ouvrage

En 2015 en France, les personnes vivant en union libre (couple cohabitant ni marié ni pacsé) représentent une personne vivant en couple sur cinq. Elles sont en moyenne nettement plus jeunes et moins diplômées que les personnes mariées. Le nombre de séparations d'union libre, estimé à 265 000 par an entre 2011 et 2015, et impliquant environ 210 000 enfants mineurs, dépasse le nombre de divorces et de rupture de Pacs réunis. Après une séparation, le niveau de vie des femmes diminue moins fortement pour celles qui étaient en union libre (- 14 %) que pour celles qui étaient mariées ou pacsées (- 25 %), en raison principalement d'une répartition plus égale des revenus au sein du couple avant la séparation.

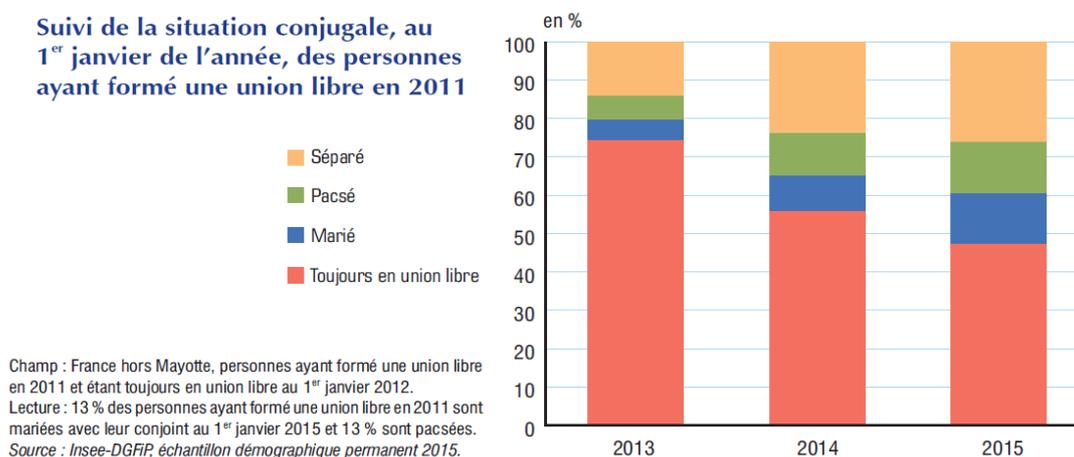
## Les personnes vivant en union libre ont en moyenne 17 ans de moins que les personnes mariées

En 2015, environ six adultes sur dix vivent en couple cohabitant dont 74 % sont mariés, 19 % sont en union libre et 7 % sont pacsés. Les personnes mariées (55,5 ans en moyenne) sont plus âgées que les personnes en union libre (38,5 ans) et que les personnes pacsées (37,5 ans). La plupart des personnes âgées qui sont en couple aujourd'hui sont mariées parce que c'était la forme d'union prédominante à l'époque où elles se sont mises en couple. Au contraire, la très grande majorité des couples qui se forment aujourd'hui sont des unions libres.

## Les couples en union libre les plus aisés ont plus tendance que les autres à se marier ou à se pacser rapidement après le début de leur union

En moyenne entre 2011 et 2014, 546 000 nouvelles unions libres se sont formées chaque année. Ces personnes formant un couple ont en moyenne 30,0 ans pour les femmes et 31,6 ans pour les hommes. Parmi les personnes ayant formé une union libre en 2011, la moitié sont toujours en union libre trois ans plus tard, une sur huit se sont mariées, une sur huit se sont pacsées et une sur quatre se sont séparées. Parmi les personnes ne s'étant pas séparées, la probabilité « toutes choses égales par ailleurs » d'avoir contractualisé l'union augmente avec les revenus initiaux du couple.

### Suivi de la situation conjugale, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, des personnes ayant formé une union libre en 2011



## Des unions libres moins fécondes que les unions mariées ou pacsées

À âge donné, les naissances d'enfants dans une union libre sont moins fréquentes qu'au sein d'un couple marié ou pacsé. Malgré cela, du fait des écarts d'âges, 51 % des couples en union libre vivent avec au moins un enfant mineur contre seulement 36 % des personnes mariées. Les personnes pacsées, quant à elles, sont 62 % dans cette situation. Parmi les familles avec enfants mineurs, le nombre moyen d'enfants mineurs est plus faible pour les unions libres (1,8) que pour les couples mariés (1,9), mais plus élevé que pour les couples pacsés (1,6).

## **Les personnes en union libre ont des revenus individuels plus faibles mais répartis de façon plus égale au sein du couple**

En moyenne en 2015, les revenus individuels annuels des personnes en union libre s'élevaient à 19 700 euros contre 22 900 euros pour les personnes mariées et 26 300 euros pour celles qui sont pacsées. La répartition des revenus individuels entre les conjoints vivant en union libre ou étant pacsés est bien plus égale que celle des couples mariés. Dans 47 % des couples en union libre, les revenus du partenaire le plus riche représentent moins de 60 % des revenus totaux du couple, alors que seuls 33 % des couples mariés sont dans ce cas. Le niveau de vie des personnes en union libre est plus faible en moyenne que celui des personnes mariées, lui-même plus faible que celui des personnes pacsées.

## **Plus de séparations d'unions libres que de divorces et de ruptures de Pacs réunis**

En moyenne entre 2011 et 2014, on estime le nombre de séparations d'unions libres à 265 000 par an, soit bien plus que le nombre de ruptures d'unions contractualisées (160 500). Quel que soit l'âge, les personnes en union libre se séparent plus fréquemment que celles qui sont mariées ou pacsées (9 % à 25 ans contre 3 % pour les personnes pacsées et 2 % pour les personnes mariées). Les personnes en union libre se séparent en moyenne à 34 ans (respectivement 33 ans et 43 ans pour les personnes pacsées et mariées).

## **Chaque année, environ 210 000 enfants mineurs sont concernés par la séparation des personnes qui en ont la charge**

Parmi les personnes en union libre qui se séparent, 56 % n'ont pas d'enfants mineurs déclarés avant la séparation, 21 % ont un seul enfant, 16 % en ont deux et 7 % en ont trois ou plus. Ainsi, entre 2011 et 2014, 210 000 enfants mineurs en moyenne connaissent chaque année la rupture d'union libre des personnes qui en ont la charge. C'est plus que le nombre d'enfants mineurs concernés par un divorce (149 000) ou une rupture de Pacs (20 000). Lors d'une séparation, le plus jeune des enfants a en moyenne 6,0 ans pour les couples avec enfants en union libre, 8,6 ans pour les couples mariés et 5,3 ans pour les couples pacsés.

## **La baisse du niveau de vie des femmes après une séparation est plus faible et moins durable pour les unions libres que pour les unions contractualisées**

Après une séparation, les revenus individuels de chacun des ex-conjoints continuent d'augmenter, principalement en raison de la progression des revenus avec l'âge. Cette hausse moyenne n'empêche pas une baisse du niveau de vie, du fait de la perte des économies d'échelle réalisées lorsque les deux anciens conjoints vivaient ensemble. L'année suivant la rupture, le niveau de vie moyen, en France métropolitaine, des femmes en union libre a chuté de 14 %, celui des femmes pacsées de 24 % et celui des femmes mariées de 25 %. Le niveau de vie moyen des hommes est moins affecté par la séparation : il diminue de 3 % pour ceux qui sont mariés ou en union libre et de 7 % pour ceux qui sont pacsés. Cette différence entre les hommes et les femmes s'explique principalement par le fait qu'au sein d'un couple les hommes ont le plus souvent des revenus individuels plus importants que ceux de leur conjointe. Un autre élément qui explique ces différences est le fait qu'après une séparation impliquant des enfants, les femmes en ont plus souvent la garde.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » révèle les résultats suivants. Parmi les personnes en couple ayant des enfants, le fait d'avoir des enfants à charge après la séparation fait diminuer le niveau de vie de 16 % par rapport aux personnes n'ayant pas la garde des enfants. La baisse du niveau de vie est plus importante lorsque la séparation a lieu à un âge élevé. Être marié plutôt qu'en union libre n'a pas d'impact significatif sur la baisse du niveau de vie après une séparation. Le fait que les femmes mariées font face à une perte plus importante de niveau de vie que celles qui sont en union libre s'explique en réalité principalement par leur plus faible part de revenu au sein du couple.

Quatre ans après la rupture, le niveau de vie des femmes qui étaient en union libre est presque égal au niveau de vie qu'elles avaient juste avant la rupture, tandis qu'il lui est toujours inférieur pour les femmes mariées (- 17 %). Cela est probablement dû à des reformatons de couple plus rapides et plus fréquentes pour les femmes en union libre que pour les femmes mariées.

# Y a-t-il eu polarisation de l'emploi salarié en France entre 1988 et 2014 ? Une analyse selon les catégories socioprofessionnelles et le contenu de l'emploi en tâches

p. 111 de l'ouvrage

De 1988 à 2014, en France, la composition de l'emploi salarié en matière de catégories socioprofessionnelles a évolué. Hors salariés des particuliers-employeurs, la part des catégories qui étaient les mieux rémunérées en 1988 a progressé fortement, au détriment des catégories aux rémunérations intermédiaires et faibles. Cette situation diffère de ce qui est observé dans d'autres pays, en particulier aux États-Unis où les catégories aux deux extrémités de la distribution progressent au détriment des catégories intermédiaires (phénomène de polarisation).

Cette évolution de la composition de l'emploi salarié en France aurait dû accroître les inégalités salariales. Or, celles-ci sont restées stables au cours de la période, en raison de l'interaction entre l'offre et la demande de travail. L'offre de travail qualifié a augmenté plus fortement que la demande au cours de la période, ce qui a pu conduire à un moindre accès, pour certains niveaux de diplôme, aux professions les mieux rémunérées, et à une baisse relative de la rémunération des travailleurs qualifiés.

La demande de travail a aussi évolué sous l'effet du progrès technique et de l'automatisation. Les catégories socioprofessionnelles qui effectuaient le plus de tâches routinières sont celles dont les effectifs se sont le plus réduits.

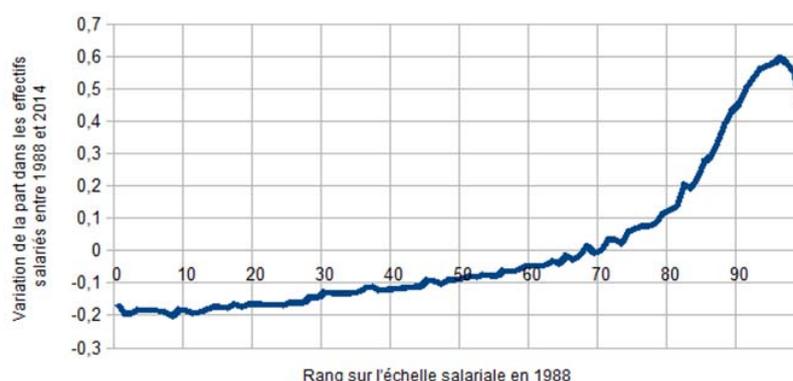
## La part des catégories socioprofessionnelles les mieux rémunérées augmente entre 1988 et 2014

De 1988 à 2014, les effectifs salariés des différentes catégories socioprofessionnelles (hors salariés des particuliers-employeurs) ne progressent pas tous au même rythme. De ce fait, leurs parts dans l'emploi salarié évoluent. La part des catégories socioprofessionnelles correspondant aux salariés les mieux rémunérés en 1988 (ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, professions de l'information, des arts et des spectacles, et cadres de la fonction publique) a progressé. Au contraire, les baisses les plus marquées s'observent parmi les catégories socioprofessionnelles les moins bien rémunérées en 1988 (ouvriers non qualifiés de type industriel, ouvriers qualifiés de type artisanal).

## Une baisse de la part des salariés les moins bien rémunérés

Plus précisément, la part dans l'emploi salarié du groupe des salariés correspondant aux 70 % les moins bien rémunérés en 1988 s'est réduite, alors que la part du groupe des salariés correspondant aux 30 % les mieux rémunérés en 1988 a progressé. L'évolution de l'emploi salarié en France ne décrit donc pas une courbe en U comme aux États-Unis où les parts d'effectifs augmentent aux deux extrémités de la distribution au détriment des salariés aux rémunérations intermédiaires.

### Évolution estimée des parts de salariés le long de l'échelle salariale de 1988 à 2014



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés, hors salariés agricoles, apprentis et stagiaires, hors salaires versés par des particuliers-employeurs.

Lecture : la part du groupe de salariés correspondant au 1 % de plus bas salaires en 1988 a diminué de 16,6 % de 1988 à 2014, sous l'hypothèse que l'évolution des effectifs de chaque catégorie socioprofessionnelle se fait uniformément le long de l'échelle salariale.

Source : Insee, Panel tous salariés.

## **La hausse des catégories les mieux rémunérées aurait dû conduire à une augmentation des inégalités salariales**

En France, contrairement aux États-Unis ou au Royaume-Uni, les inégalités salariales ont été stables sur la période 1988-2014. Mais cette stabilité des inégalités salariales ne s'explique pas par l'absence de polarisation. En effet, si la distribution de salaire au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle était restée la même qu'en 1988, et que l'effectif de chaque catégorie avait évolué comme observé, les inégalités salariales auraient augmenté au cours de la période.

### **Le rôle majeur de la hausse de l'offre de travail qualifié**

L'offre de travail a beaucoup évolué sur la période : l'offre de travail qualifié a fortement augmenté du fait de la hausse du niveau de diplôme, la part des plus jeunes parmi les salariés a décliné et la féminisation de l'emploi a progressé.

Si l'accès aux catégories socioprofessionnelles à diplôme, âge et sexe donné était le même en 2014 qu'en 1988, la distribution simulée des salariés le long de l'échelle salariale aurait évolué dans le même sens que ce qui est observé : augmentation de la part des groupes de salariés des mieux rémunérés en 1988 et diminution des moins bien rémunérés. Mais la part des salariés les mieux rémunérés aurait progressé bien plus vite. C'est donc que l'offre de travail n'est pas le seul facteur à l'œuvre dans la modification de la composition de l'emploi salarié.

### **Un équilibre offre/demande de travail qui peut générer un moindre accès aux professions les mieux rémunérées**

Cet écart entre les distributions simulée et observée s'explique par les changements de la demande de travail. Celle-ci n'a pas évolué au même rythme que l'offre pour toutes les qualifications. Les prix du travail selon la qualification se sont donc ajustés de deux façons : par l'évolution des salaires dans une catégorie socioprofessionnelle donnée et par la diminution, à certains âges et niveaux de diplôme, de l'accès à une catégorie socioprofessionnelle très bien rémunérée. Au total, le prix du travail qualifié a baissé relativement au travail non qualifié.

### **Deux facteurs traditionnellement avancés pour expliquer l'évolution de la demande de travail : le progrès technique et le commerce international**

La polarisation de l'emploi aux États-Unis est souvent expliquée par des facteurs tenant de la demande de travail : le progrès technique et le commerce international. D'une part, les emplois correspondant à des tâches routinières pourraient facilement être remplacés avec les progrès de l'automatisation ; au contraire, les emplois peu routiniers seraient peu affectés. Les emplois de conception associés à l'automatisation auraient quant à eux plutôt tendance à progresser avec le progrès technique. D'autre part, les effets liés aux échanges extérieurs seraient hétérogènes d'un emploi à un autre : les métiers exigeant des contacts en face-à-face comme réceptionniste, serveur, aide-soignant ou plus largement les services à la personne ne peuvent pas être remplacés par des importations.

### **Les progrès de l'automatisation contribuent largement à l'évolution de la composition de l'emploi salarié**

Ces explications ne s'appliquent qu'en partie au cas de la France. En effet, en France, toutes choses égales par ailleurs, les effectifs des catégories socioprofessionnelles effectuant le plus de tâches routinières progressent moins que ceux des autres catégories. Ceci est cohérent avec un effet hétérogène du progrès technique sur l'emploi au détriment des catégories socioprofessionnelles dont les tâches pourraient facilement être remplacées par l'automatisation. En revanche, l'évolution des effectifs ne semble pas différente pour les métiers exigeant des contacts directs avec le public. Cela pourrait signifier que les effets de l'intensification du commerce international sur la composition de l'emploi salarié sont moindres que ceux du progrès technique. Cependant, ce résultat doit être nuancé, car les données utilisées ne prennent pas en compte les salariés des particuliers-employeurs.

Si les effets de l'automatisation sur la composition de l'emploi salarié vont dans le même sens en France qu'aux États-Unis, cela ne conduit pourtant pas à un phénomène de forte polarisation. Cela peut résulter de différences d'organisation du marché du travail entre ces deux pays.

# Les réformes des prestations et prélèvements intervenues en 2016 opèrent une légère redistribution au bénéfice des 20% les plus modestes

p. 125 de l'ouvrage

Par rapport à une situation où elles n'auraient pas été mises en œuvre, les nouvelles mesures sociales et fiscales de 2016 augmentent légèrement le niveau de vie des 20 % de personnes les plus pauvres. En dépit de mesures d'économie budgétaire visant les allocations logement, les plus modestes bénéficient de la mise en place de la prime d'activité et d'une nouvelle revalorisation exceptionnelle de 2 % du RSA. Les personnes de niveau de vie intermédiaire profitent d'une baisse d'impôt sur le revenu grâce au renforcement du mécanisme de la décote. Enfin, les plus aisées perdent légèrement en niveau de vie en raison de la hausse des taux de cotisation vieillesse. Au total, les mesures mises en œuvre en 2016 ont un faible effet sur le niveau de vie moyen de la population : celui-ci aurait été inférieur de 0,2 % en l'absence des réformes. Elles réduisent aussi très légèrement les inégalités entre les personnes modestes et les plus aisées.

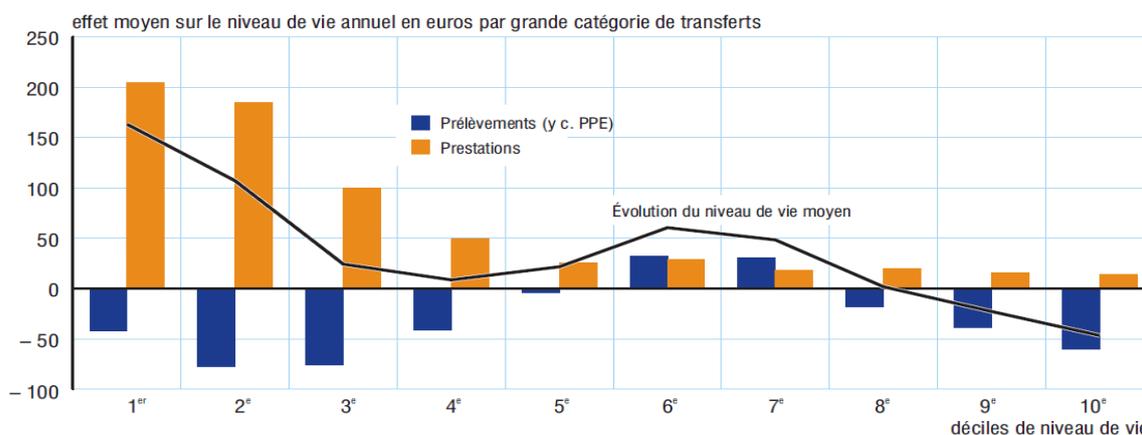
## Les mesures fiscales et sociales mises en œuvre en 2016 augmentent légèrement le niveau de vie des 20 % de personnes les plus modestes

Guidées par un objectif de réduction du déficit public mais aussi de soutien aux revenus modestes ou médians, les mesures mises en œuvre en 2016 ont peu d'effet sur le niveau de vie moyen de la population : si aucune mesure nouvelle n'avait été mise en œuvre en 2016, celui-ci aurait été inférieur de 0,2 %. En année pleine, ces mesures entraînent cependant une hausse du niveau de vie de 1,8 % pour les 10 % de personnes les plus modestes et de 0,8 % pour les 10 % suivantes. Elles induisent au contraire une légère baisse de niveau de vie, de 0,1 %, pour les 20 % les plus aisées. Au total, les inégalités de niveau de vie sont très légèrement réduites du fait des réformes.

## La légère réduction des inégalités de niveau de vie est principalement portée par la prime d'activité

L'année 2016 a été marquée par la création de la prime d'activité (PA) en substitution du RSA activité et la suppression concomitante de la prime pour l'emploi (PPE). Ces deux mesures contribuent pour 69 % à la réduction des inégalités imputable aux réformes intervenues en 2016. Les autres mesures sur les prélèvements (cotisations et impôts sur le revenu) y contribuent également, à hauteur de 27 %, tandis que les autres mesures sur les prestations se compensent et n'y contribuent que pour 3 %.

### Décomposition de l'effet des prélèvements et prestations sur le niveau de vie, par déciles de niveau de vie (effet consolidé)



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage ordinaire dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Lecture : les mesures de 2016, une fois montées en charge, engendrent une hausse du niveau de vie de 163 euros en moyenne pour les personnes du 1<sup>er</sup> décile. Ce supplément se décompose en un gain de 205 euros lié aux mesures sur les prestations et une perte de 42 euros liée aux mesures sur les prélèvements (incluant la suppression de la PPE).

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014 (actualisée 2016) ; modèle Ines 2016, calculs Drees et Insee.

### **La hausse des cotisations vieillesse se poursuit pour tous les actifs**

La hausse des taux de cotisation vieillesse réduit le revenu disponible de 18 millions de ménages en 2016 pour un montant total de 1,7 milliard d'euros, soit une perte de 100 euros en moyenne par an pour les ménages concernés. Cette mesure concerne tous les actifs occupés et a peu d'effet redistributif.

### **Le renforcement de la décote réduit ou annule l'impôt payé par les ménages de niveau de vie intermédiaire**

Les ménages de niveau de vie intermédiaire bénéficient d'une baisse d'impôt sur le revenu grâce au renforcement de la décote, mécanisme qui intervient à la fin du calcul de l'impôt pour en réduire le montant lorsqu'il est inférieur à un certain plafond. Cette mesure réduit ou annule l'impôt sur le revenu de 7,5 millions de ménages (près de la moitié des ménages redevables de l'impôt avant réforme) pour un gain total de revenu disponible de 2 milliards d'euros, soit en moyenne 270 euros par an pour les ménages concernés.

### **La création de la prime d'activité en remplacement de la prime pour l'emploi et du RSA activité pénalise les ménages de niveau de vie intermédiaire et bénéficie aux plus modestes**

La PPE était un crédit d'impôt accordé à chaque actif du foyer fiscal selon le niveau de revenu déclaré, la quotité travaillée et la composition familiale. Sa suppression concerne 4,4 millions de ménages. Dans la continuité du RSA activité, la PA se recentre sur les ménages actifs les plus modestes en leur assurant un gain plus important en cas de reprise d'activité. Elle intègre notamment un bonus individuel à partir de 0,5 smic et s'ouvre aux jeunes actifs de 18 à 24 ans. Au total, la mise en place de la PA en remplacement de la PPE et du RSA activité fait 2,4 millions de ménages gagnants, notamment parmi les 20 % de personnes les plus modestes, et 3,4 millions de perdants. La perte moyenne de revenu disponible pour les perdants (370 euros sur l'année) est cependant moins importante que le gain moyen pour les gagnants (950 euros). Parmi les gagnants, la majorité (1,8 millions de ménages) n'auraient pas perçu le RSA activité en l'absence de réforme, soit parce qu'ils n'y auraient pas eu recours, soit parce qu'ils ont moins de 25 ans. Les autres voient le montant de leur prime augmenter grâce au bonus individuel d'activité. Quant aux perdants, la plupart auraient bénéficié de la PPE mais ne perçoivent pas la PA, parce qu'ils n'y ont pas recours ou surtout (pour 2,6 millions d'entre eux) parce que leurs revenus sont désormais trop élevés.

### **La revalorisation du RSA et de certaines prestations familiales augmente le niveau de vie des 20 % de personnes les plus modestes ...**

Pour la quatrième année consécutive, la revalorisation du RSA de 2 % au-delà de son indexation légale sur l'inflation et celle de certaines prestations familiales (+ 8 % pour la majoration du complément familial en direction des familles nombreuses modestes et + 5 % pour l'allocation de soutien familial pour les parents isolés) contribuent à augmenter le revenu disponible des personnes les plus modestes. Près de 3 millions de ménages bénéficient ainsi de la revalorisation du RSA pour un gain annuel moyen de 140 euros.

### **... qui peuvent toutefois être pénalisées par les mesures de 2016 sur les aides au logement**

Plusieurs mesures concernant les aides au logement réduisent au contraire le revenu disponible des ménages ayant de faibles revenus. Le montant mensuel de l'aide versée est arrondi à l'euro inférieur, ce qui réduit de 50 millions d'euros le revenu disponible, soit une baisse proche de 10 euros par an pour les 4,8 millions de ménages allocataires. Par ailleurs, l'allocation diminue progressivement à partir d'un premier plafond de loyer et est supprimée au-delà d'un second plafond, ce qui réduit le revenu disponible total de 250 millions d'euros. Seuls 200 000 ménages sont concernés mais ils perdent en moyenne 1 230 euros en année pleine.

## Rendement et effet moyen des principales mesures de 2016 (effet consolidé)

	Effet sur le revenu disponible total (en millions d'euros)	Nombre de ménages gagnants (en milliers)	Nombre de ménages perdants (en milliers)	Effet moyen sur le revenu disponible annuel par ménage concerné (en euros)	Effet moyen sur le niveau de vie annuel par ménage concerné (en euros)
<b>Mesures concernant les prélèvements</b>	<b>-1 040</b>	<b>6 580</b>	<b>13 570</b>	<b>-50</b>	<b>-20</b>
<b>Cotisations sociales</b>	<b>-1 270</b>	<b>600</b>	<b>17 370</b>	<b>-70</b>	<b>-40</b>
<i>dont augmentation des taux de cotisation vieillesse</i>	<i>-1 710</i>	<i>0</i>	<i>17 980</i>	<i>-100</i>	<i>-60</i>
<b>Impôt sur le revenu</b>	<b>1 990</b>	<b>7 450</b>	<b>0</b>	<b>270</b>	<b>180</b>
<i>Modification de la décote</i>	<i>1 990</i>	<i>7 450</i>	<i>0</i>	<i>270</i>	<i>180</i>
<b>Suppression de la PPE</b>	<b>-1 760</b>	<b>0</b>	<b>4 400</b>	<b>-400</b>	<b>-240</b>
<b>Mesures concernant les prestations sociales</b>	<b>2 720</b>	<b>4 950</b>	<b>2 870</b>	<b>350</b>	<b>200</b>
<b>Prestations familiales</b>	<b>130</b>	<b>950</b>	<b>0</b>	<b>140</b>	<b>60</b>
<i>Revalorisation de l'ASF et de la majoration du CF</i>	<i>130</i>	<i>950</i>	<i>0</i>	<i>140</i>	<i>60</i>
<b>Minima sociaux</b>	<b>190</b>	<b>2 780</b>	<b>850</b>	<b>50</b>	<b>30</b>
<i>dont revalorisation exceptionnelle du RSA</i>	<i>380</i>	<i>2 800</i>	<i>0</i>	<i>140</i>	<i>80</i>
<b>Allocations logement</b>	<b>-420</b>	<b>0</b>	<b>4 830</b>	<b>-90</b>	<b>-70</b>
<b>Transformation du RSA activité en prime d'activité</b>	<b>2 820</b>	<b>2 820</b>	<b>110</b>	<b>960</b>	<b>600</b>
<b>Ensemble des mesures nouvelles</b>	<b>1 680</b>	<b>9 980</b>	<b>12 620</b>	<b>70</b>	<b>50</b>

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : le changement de calcul et la revalorisation des plafonds de la décote ont augmenté le revenu disponible de l'ensemble des ménages de 1,99 milliard d'euros. Cette mesure a bénéficié à 7,45 millions de ménages en augmentant en moyenne leur revenu disponible de 270 €, soit 180 € par unité de consommation.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2014 (actualisée 2016) ; modèle Ines 2016, calculs Drees et Insee.



# L'Insee en quelques mots



## Un objectif principal : éclairer le débat économique et social

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

## L'Insee c'est ...

Une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.

Un institut qui conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Dans son article 1er, la loi statistique française stipule que « la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle ». L'Autorité de la statistique publique, créée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, veille notamment au respect du principe d'indépendance.

## L'Insee coordonne les travaux du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee et les SSM décident, dans le cadre d'une coordination assurée par l'institut, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

## L'Insee dans les instances communautaires et internationales

L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. L'Insee collabore aussi aux travaux statistiques de l'ONU (Organisation des Nations unies), du FMI (Fonds monétaire international), de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et de la Banque mondiale. Il est membre de la commission statistique de l'ONU, de sa commission économique pour l'Europe, ainsi que du comité des statistiques de l'OCDE.

## Un peu d'histoire ...

L'institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee - a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33). La nouvelle institution reprenait alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833.

## L'Insee aujourd'hui est organisé en cinq grandes directions :

- La direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale
- La direction des statistiques d'entreprises
- La direction des statistiques démographiques et sociales
- La direction des études et synthèses économiques
- La direction de la diffusion et de l'action régionale

Par ailleurs, l'Insee est présent en région avec l'ensemble de ses directions régionales.

## Service Presse

### Les horaires du bureau de presse

Du lundi au jeudi : 9h30-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi : 9h30-12h30 / 14h00-17h30

### Contact Bureau de presse

[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

01 41 17 57 57

Aurélie Sougnac

Cheffe du Bureau de presse

Retrouvez l'Insee sur :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Twitter : @InseeFr

